



CONSEIL DE QUARTIER

DE SAINT-ROCH

CONSULTATION PUBLIQUE

Jeudi 15 juin 2017, 19 h
ENAP, 555, boulevard Charest Est, salle 1203

CHANGEMENT DU NOM PARC DE LA JEUNESSE POUR PARC GILLES-LAMONTAGNE



Le Comité de toponymie a été consulté sur une proposition de changement d'une dénomination pour honorer la mémoire de Gilles Lamontagne, ancien maire de Québec, décédé le 14 juin 2016.

Le parc de la Jeunesse a été retenu, car il symbolise les mesures prises par le maire Lamontagne pour dépolluer la rivière Saint-Charles et municipaliser les loisirs. La famille du défunt est d'accord avec cette proposition.

L'honorable Gilles Lamontagne a été conseiller municipal de 1962 à 1965, puis maire de Québec durant 12 ans jusqu'en 1977. Il a également été ministre fédéral de 1977 à 1983 et lieutenant-gouverneur du Québec de 1984 à 1990.



Mandat de consultation et déroulement

Conformément à l'article 4 du *Règlement R. R. V. Q., chapitre P-4, Règlement sur la politique de consultation publique*, le conseil municipal mandate le conseil de quartier de Saint-Roch pour tenir la consultation publique. La présentation du projet sera suivie d'une période de questions et de commentaires du public. Les administrateurs du conseil de quartier formuleront une recommandation au conseil municipal.

Documentation et information

Document sur : www.cqsaintroch.ca
Daniel Leclerc, 418 641-6411, poste 7139
daniel.leclerc@ville.quebec.qc.ca

Suivez votre conseil de quartier :
facebook.com/cqsaintroch/

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS !